

Abymes le, 21 décembre 2020

Les Inspecteurs de l'Éducation nationale

À

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs
des Écoles Maternelles, Élémentaires et Primaires
Mesdames et Messieurs les Enseignants
Mesdames et Messieurs les Enseignants Spécialisés
et membres des antennes du RASED

NOTE D'INFORMATION N°9

Plan de Formation 2020-2021

Cette note d'information est à faire émarger par tous les enseignants de votre école et, sera diffusée à chaque enseignant qui en conservera un exemplaire.

Textes de référence

- ✓ Circulaire n° 2013 – 019 du 4 février 2013, relative aux obligations de service des enseignants du 1^{er} degré (BOEN N°8 du 21 février 2013)
« Les actions de formation continue doivent représenter au moins la moitié des 18 heures et être pour tout ou partie, consacrées à des sessions de formation à distance sur des supports numériques. »
- ✓ Circulaire n° 2016 – 115 du 19 août 2016 relative aux modalités de formation continue à distance des professeurs des écoles (BOEN N°31 du 29 août 2013)
« La formation continue en ligne doit favoriser une réflexion professionnelle ainsi qu'une évolution des pratiques pédagogiques selon une démarche qui place l'enseignant en acteur responsable de sa formation. (...) Les formations hybrides combinant des temps à distance et des temps en présentiels sont à privilégier. Cette modalité offre, en effet, la possibilité d'un parcours inscrit dans la durée, permettant à l'enseignant d'éprouver, au sein de sa classe, les éléments développés dans le cadre de la formation et de disposer de temps d'échanges et d'analyses à distance via les outils numériques et lors des regroupements. »
- ✓ Note ministérielle du 5 mars 2020
« Transformer dès la rentrée 2020 la Formation Continue des professeurs des écoles en français et en mathématiques ».

Cette Note d'Information précise les modalités relatives aux Plans Mathématiques et Français, ainsi que les 18 heures d'animations pédagogiques et de formation continue pour les deux circonscriptions Abymes et Abymes/Gosier.

« Apprendre c'est avoir un projet, c'est se projeter différent dans l'avenir. » - Philippe Meirieu

Plan de formation 2020/2021 – Circonscription Abymes et Gosier/Abymes

La formation des enseignants reste une des priorités du travail de la circonscription.

Le programme de formation continue construit en synergie, au niveau du pôle Grande Terre Sud cette année, vise à mieux appréhender l'impact des instances de formation par la mutualisation des moyens.

La déclinaison de la formation continue proposée a pour objectif de

- ✚ Consolider l'enseignement des savoirs fondamentaux en répondant aux priorités nationales de formation Mathématiques et Français
- ✚ Accompagner les besoins en formation identifiés

En 2020-2021, conformément aux directives ministérielles, dorénavant 2 types de formation vont être mises en place

- ✚ Une formation type animation pédagogique
- ✚ Une formation autour des plans Mathématiques et Français

<p>100% des enseignants bénéficient d'un parcours de formation sur 6 ans composé pour chacun d'eux, sans chronologie, de</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Une année en Français sous la forme de constellation ✚ Une autre année en Mathématiques sous la forme de constellation ✚ 4 autres années, 18h00 d'animations pédagogiques réparties en 6h00 Français, 6h00 Mathématiques et 6h00 parcours spécifique <p>Les enseignants concernés par la formation sous forme de constellation ont été informés et, auront des indications personnalisées par groupe de travail.</p> <p>Pour les autres professeurs, la formation sera donc proposée sous forme de 3 parcours ceux en français et mathématiques et, autres.</p>
--

I. FORMATION, type animation pédagogique

→ Elle touche tous les enseignants non concernés par les Plans Français et Mathématiques

Depuis quelques années, nous proposons des parcours de formation hybride, avec des temps de présentiels et des temps de distanciels.

La philosophie est de mettre en œuvre des parcours hybrides autour de 3 axes

Orientations pédagogiques	Intitulé du Parcours	Volume horaire (EP et HEP)
Renforcer la maîtrise des fondamentaux et, le respect d'autrui	Parcours « hybrides » Dominante Mathématiques	5 heures
	Parcours « hybrides » Dominante Français	5 heures
	Parcours « hybrides » spécifiques	5 heures
Projet d'école	Élaboration du projet d'école	3 heures
	4 parcours	18 heures

Aux 3 parcours de 5 heures s'ajoutent 3 heures pour le projet d'école pour tous les enseignants, à l'exception de ceux en constellation.

Les informations relatives au temps dédié au projet d'école vous seront communiquées ultérieurement.

Vision synthétique du plan de formation (Cf. Annexe 1*)

Animations Pédagogiques			
Distanciel / Présentiel	Cycle 1	CE2	Cycle 3
Parcours « hybrides » dominante Maths			
Parcours « hybrides » dominante Français			
Parcours « hybrides » spécifiques			
Projet d'école			

II. FORMATION, plan national mathématiques / français

Elle vise 2 objectifs

- ✚ Le développement de solutions et de pratiques d'enseignement adaptées au contexte local
- ✚ La consolidation de savoirs scientifiques au service de cet enseignement

Un nouveau modèle de formation : LA CONSTELLATION		
Des temps de formation : hors temps de classe et sur temps de classe	Travail au sein d'un groupe réduit de professeurs des écoles	Accompagnement de proximité par un CPC, un référent français ou mathématiques

Modalités de formation					
Échanges entre pairs sur des objets de travail bien identifiés	Recherche de solutions collectives aux problèmes qui se posent	Appropriation de contenus de formation	Construction d'outils, testés ensuite en situations de classe	Observations croisées de séances	Visites du CPC - référent avec retours réflexifs sur la pratique

(Cf. Annexe 2*) « *Formation continue des enseignants Plan Français – Plan Mathématiques* ».

III. Inscriptions

Le choix pour les parcours spécifiques devra être effectué au plus tard **le 13/01/2021, dans chacune des circonscriptions.**

Pour les inscriptions, un lien sera transmis dès la rentrée à chaque école. La directrice, le directeur d'école le communiquera dès réception à l'ensemble des personnels. Chaque enseignant renseignera en ligne son parcours, en veillant à bien respecter le délai imparti (13/01/2021).

Les enseignants ayant une quotité de temps particulière auront une répartition proportionnelle à leur temps de service. Ils devront communiquer leurs choix de parcours à la circonscription (chaque enseignant devra réaliser un parcours complet relatif aux fondamentaux).

- Les PES ne sont pas concernés par les plans de formation des circonscriptions.
- Pour les **classes multi-niveaux**, vous vous positionnez dans le **cycle de votre choix, en lien avec le niveau de votre classe.**
- **Si vous êtes TR**, vous vous rattacherez au **cycle de votre choix.**

Certaines dates, lieux non encore finalisés à ce jour vous parviendront ultérieurement.

Les temps de formation seront prévus le mercredi matin ou, le soir après la classe. Dans ce cas, vous prendrez toutes dispositions pour procéder aux modifications éventuelles d'horaires nécessaires (APC, Activités Péri-scolaires).

Dès à présent, nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre réelle mobilisation professionnelle. Celle-ci permet, au-delà de la participation, de s'engager dans la mise en œuvre des axes retenus.

Notre ambition commune demeure la réussite de chacun des élèves sur son parcours scolaire, mais également vous permettre une meilleure pratique réflexive.

Pour toute demande d'aide ou complément d'information, les équipes de circonscription restent à votre disposition.

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ». (Sénèque)

Nous vous remercions de votre implication pour la bonne mise en œuvre de ce plan de formation.

Signé
Les Inspecteurs de l'Éducation nationale
Rony Roman et André Potdevin.